

Vœu relatif à la piétonnisation de la Rue Dénoyez

Déposé par Nathalie Maquoi et les élu-e-s des groupes

socialiste et apparenté, communiste et écologiste

Considérant que le développement de zones et de voies piétonnes est l'un des axes forts de la politique municipale tendant à réduire la place de la voiture en ville, qu'elle contribue à la mise en œuvre du plan Climat autant qu'à la transformation de la ville et de nos quartiers ;

Considérant le succès des opérations Paris Respire, des journées sans voiture ou du développement des voies piétonnes, des zones de rencontre, des espaces végétalisés ou de la généralisation des zones 30 ;

Considérant les difficultés que rencontre la Rue Dénoyez en termes de circulation, de propreté, de nuisances sonores et de leur impact sur le développement des activités commerciales et sur les riverains ;

Considérant que la rue Dénoyez est une voie courte et étroite rendant difficile la circulation des piétons, qu'elle ne comprend ni parking ni places de stationnement, qu'elle dessert une Piscine et de nombreux commerces ;

Considérant que la Rue Dénoyez fait actuellement l'objet de travaux et aménagements nouveaux, lesquels aboutiront prochainement sur la livraison d'une crèche et de nouveaux logements sociaux ;

Le Conseil du 20^e arrondissement émet le vœu que la piétonnisation de la rue Dénoyez soit étudiée et mise en place dès que possible.